

MAIRIE  
de  
PAU

Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PAU



Séance du 1<sup>er</sup> Mai 1900.

Présents : M.M. Faisans, Maire, Président ; d'Iriart d'Etchepare, ,  
adjoint ; Roussille, Dassieu, Lacoste, Tonnet, Barragat, Madaune, Loustau,  
Dastas, Guichenné, Blanc, Lasserre, Hoc-Paris, Aubert, O'Quin.

Se sont fait excuser : M.M. Gardères, Lavigne, Buron, Cazaux, Mi-  
rat, Hézard.

M. l'Ingénieur-Voyer propose de placer contre la balustrade  
du Boulevard des Pyrénées (section est) des plaques indicatrices  
au nombre de 61 qui permettraient, en utilisant comme point de mi-  
re le paratonnerre de l'Usine des Tramways Electriques, de retrou-  
ver ou de reconnaître les principaux pics, pènes et cols de la  
chaîne des Pyrénées, ainsi que la direction de diverses villes ou  
stations thermales de la région. De plus trois tableaux indiquant  
le numéro d'ordre correspondant à chaque plaque, la désignation et  
l'altitude de chaque pic, seraient placés sur la longueur du Boule-  
vard.

La Commission plénière, saisie de cette proposition, a pensé  
que l'installation de ces plaques présenterait beaucoup d'intérêt  
pour les nombreux amateurs des montagnes qui passent à Pau, et  
elle a été d'avis de proposer au Conseil d'allouer le crédit de  
420 fr. demandé dans ce but par M. l'Ingénieur-Voyer.

Le CONSEIL, se rangeant à cette opinion, vote le crédit deman-  
dé et décide que, vu leur peu d'importance, les travaux de confec-  
tion et de pose des plaques et des tableaux indicateurs sera faite  
par voie d'économie.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme :

Le Maire,

Vu et approuvé tant au point de vue des intérêts de la ville que de celui qui concerne le mode d'exécution des travaux.  
Pau, le 8 Mai 1900.  
POUR LE PRÉFET ET PAR DÉLÉGATION  
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

*M. Faisans*  
VILLE DE PAU